

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MITIS
VILLE DE MÉTIS-SUR-MER

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
MUNICIPAL

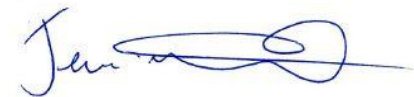
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite ville.

QUE le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer a adopté, lors de sa séance tenue le 6 juillet 2026 une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 3 août 2026 à 19h30 est déplacée le 10 août 2026 à 19h30 :

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à cette assemblée publique ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2026.

Donné à Métis-sur-Mer ce 9 juillet 2026

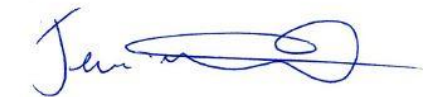


Jessica Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Métis-sur-Mer, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 9 juillet 2026 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9^e jour de juillet de l'an deux mille vingt- six.



Jessica Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe